



Lettre économique d'Egypte

N° 67 – Décembre 2016

© DG Trésor

Alors qu'approchent les fêtes de fin d'année, l'Egypte a été endeuillée par un terrible attentat qui a touché la communauté Copte, mais avant tout l'Egypte et les Egyptiens. Nous ne pouvons qu'exprimer nos condoléances aux familles des victimes et espérer que l'Egypte surpassera cette épreuve pour en sortir plus forte encore. Pendant ce temps la vie continue malgré tout, et sur le front économique on commence à mesurer les premiers effets du flottement de la Livre égyptienne. Ainsi, sans véritable surprise, l'inflation est ressortie en forte hausse en novembre à 19,4% en glissement annuel, effet conjugué de la dévaluation de facto de l'EGP et des hausses de prix qui l'ont accompagnée : hausse des carburants mais aussi hausses constatées sur les prix des denrées alimentaires et des produits importés. Depuis maintenant trois semaines, le taux de change se stabilise autour de 18 EGP/\$, taux certes élevé, mais condition pour faire revenir les devises dans le système bancaire. En tout état de cause, la volonté manifestée par la banque centrale de s'en remettre au marché se confirme dans les faits : le Président Al Sissi lui-même, tout en considérant que l'EGP n'était sans doute pas à son taux normal, a reconnu que ce n'est que dans quelques mois que ce taux serait atteint (sans préciser quel était selon lui ce taux), admettant que c'était le marché qui fixait désormais le cours de la devise égyptienne.

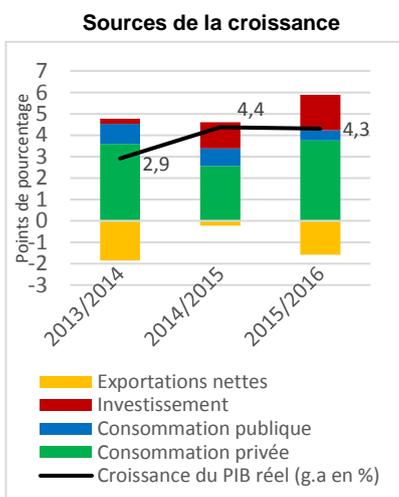
Jérôme Baconin
Conseiller économique

Conjoncture économique La croissance du PIB en 2015/16

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtrésor.gouv.fr

Les chiffres préliminaires du ministère de la Planification indiquent que la croissance a atteint **4,3%** en 2015/16, contre 4,4% en 2014/15.



La consommation privée et publique a contribué à hauteur de **4,2 points de pourcentage (pp)** à la croissance du PIB (+0,8 pp par rapport à l'année dernière). L'investissement a contribué pour **1,7 pp** (+0,5 pp). Quant au solde des échanges extérieurs (exportations nettes), sa contribution a été négative à hauteur de **-1,6 pp**, contre -0,2 pp l'année précédente. En termes réels, on notera que la consommation privée et publique a cru de 10,8% tandis que l'investissement a augmenté de 16,7% et que les exportations nettes de biens et de services ont baissé de 14,9%.

Sur la période 2015/16, les secteurs les plus dynamiques ont été ceux de la **construction** (+11,2% en termes réels par rapport à l'année précédente), des **télécommunications** (+8,4%), de **l'électricité** (+7,1%), du **transport** (+5,7%), du **commerce de gros et de détail** (+5,3%) et de **l'administration publique** (+5%). L'activité de ces secteurs s'explique par la mise en œuvre de plusieurs grands projets d'infrastructures. A l'inverse, les secteurs les moins performants ont été ceux de **l'extraction**¹ (-5,3%), miné par la chute des prix

¹ On notera néanmoins que, si le secteur de l'extraction pétrolière a reculé de 11% en 2015/16, celui de l'extraction gazière n'a baissé que de 1,5%. Par ailleurs, le secteur du raffinage pétrolier a crû de 2,5%.



Principaux secteurs de l'économie

	2015/16	
	Part dans le PIB	Taux de croissance réel
Production industrielle	16%	0,8%
Commerce de gros & de détail	13,4%	5,3%
Extraction**	12,5%	-5,3%
Agriculture	11,2%	3%
Administration publique	9,7%	5,0%
Immobilier	9,5%	4,6%
Construction	5,1%	5,1%
TOTAL DU PIB	77%	4,3%

** Essentiellement pétrole et gaz naturel

Sources : calculs du SE (chiffres préliminaires du ministère de la Planification)

des hydrocarbures et par le recul de la production pétrolière et gazière, ainsi que **du tourisme** (-28,5%), plombé par l'effondrement des entrées et des nuitées touristiques.

Pour l'année 2016/17, **le ministre des Finances a ramené sa prévision de croissance de 5,2% à 4%**, une hypothèse désormais identique à celle du FMI ou de la Banque Mondiale. En effet, la consommation des ménages devrait souffrir des conséquences des mesures de consolidation fiscale et du resserrement monétaire ainsi que de l'inflation. De même, la faiblesse de la demande mondiale et la hausse de la valeur des importations de biens d'équipement pourraient avoir un impact négatif sur le solde commercial. Néanmoins, la fin probable des pénuries de change ainsi que la dépréciation de la livre égyptienne devraient donner une impulsion à la production et aux exportations. La croissance de l'investissement public (x2 dans le budget 2016/17 par rapport au budget 2015/16) et de l'investissement privé, tout comme le rebond anticipé du tourisme international, devraient également soutenir l'activité. Pour rappel, **le taux de croissance potentiel² de l'Égypte se situerait à moyen terme autour de 5 à 6%**.

Politique économique

L'Égypte dans le rapport sur la compétitivité mondiale 2016

Laurent Boulan

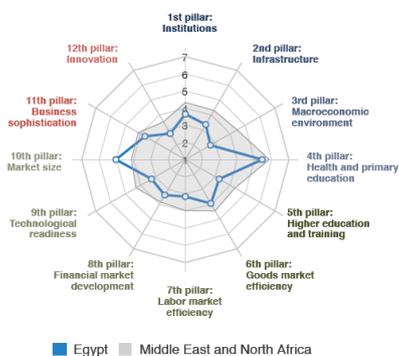
laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr

The Global
Competitiveness Report
2016–2017

[Télécharger le rapport](#) (en anglais)

[Accéder au site web](#) (données détaillées)

Classement de l'Égypte en comparaison avec la région MENA



Publication annuelle du forum de Davos, **le rapport sur la compétitivité mondiale classe les économies du monde sur la base de 114 indicateurs** visant à mesurer leur niveau de productivité. **En 2016, l'Égypte se classe 115^{ème} sur 138 pays**, un résultat stable (+1 place par rapport à l'année dernière).

Pour créer de la croissance et de l'emploi, **l'Égypte peut tout d'abord compter sur la taille de son marché** (92 M de consommateurs) ainsi que sur **sa proximité avec les marchés européens**. Elle peut également s'appuyer sur **un secteur privé qui serait plus sophistiqué que celui de ses voisins**, notamment grâce à la présence de nombreux clusters logistiques et technologiques (32^{ème} place), l'importante quantité de fournisseurs locaux (64^{ème} place) et l'existence d'un fort partage des responsabilités au sein des entreprises (32^{ème} place).

Pour ce faire, **elle doit cependant accélérer ses réformes structurelles afin de s'attaquer aux rigidités qui minent son marché des biens, son marché du travail et son marché financier**. Les inefficacités du marché du travail sont principalement liées au manque de compétence des managers (133^{ème} place), à des coûts élevés de licenciement (129^{ème} place), à une forte déconnexion entre les salaires et la productivité des salariés (125^{ème} place) et à une faible participation féminine à la main d'œuvre (133^{ème} place). Le marché financier souffrirait pour sa part d'une régulation insuffisante (105^{ème} place) et d'un manque de protection des droits des créanciers et des débiteurs (108^{ème} place), lequel se traduirait par de fortes difficultés à accéder aux prêts bancaires (136^{ème} place).

D'après le rapport, **l'Égypte devrait également accorder une priorité à l'éducation supérieure et la formation professionnelle** dont la performance (112^{ème} place) est jugée

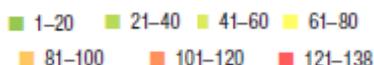
² Le taux de croissance potentiel est le taux de croissance maximal qu'une économie peut atteindre lorsqu'elle mobilise toutes ses capacités de production sans générer d'inflation.



Lettre économique d'Égypte n°67 – Décembre 2016 © DG Trésor

Classement global de l'Égypte

<i>Global Competitiveness Index</i> (138 pays)	115
Institutions	87
Infrastructures	96
Environnement macroéconomique	134
Éducation primaire et santé	89
Éducation supérieure et formation	112
Efficacité du marché des biens	112
Efficacité du marché du travail	135
Niveau de développement du marché financier	111
Maturité technologique	99
Taille du marché	25
Sophistication des affaires	85
Innovation	122



Sources : rapport sur la compétitivité mondiale 2016-2017

inférieure à celle des économies comparables, notamment en termes de qualité. **Un système éducatif plus performant permettrait également à l'Égypte de progresser en matière d'innovation (122^{ème} place)**. Outre sa capacité d'innovation (135^{ème} place) et la qualité de ses institutions scientifiques de recherche (128^{ème} place), l'Égypte devrait également chercher à accroître la coopération entre recherche publique et privée (137^{ème} place) ainsi que les dépenses du secteur privé en R&D (133^{ème} place).

De surcroît, cette étude met en évidence **les risques liés à l'environnement macroéconomique détérioré**, notamment en termes de soutenabilité des finances publiques (132^{ème} place) et d'inflation (130^{ème} place). Elle souligne néanmoins l'opportunité offerte par la chute des prix pétroliers qui ouvre une marge de manœuvre fiscale pour réduire les subventions à l'énergie et ainsi consolider le budget.

Enfin, le rapport met en évidence les principaux freins aux affaires. Pour 21% des personnes interrogées, le premier obstacle à l'investissement en Égypte est **l'insécurité juridique**. 12 % des personnes sondées fustigent **l'instabilité politique**. Enfin, 10 % des personnes questionnées mettent tout d'abord en avant **les difficultés d'accès aux financements** et 8% d'entre elles considèrent que la première barrière est celle de **la corruption**.

Politique économique

Les réformes économiques en 2016

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtrésor.gouv.fr

En continuité avec l'année précédente, le programme de réformes du gouvernement s'est articulé autour des volets « **consolidation budgétaire** », « **amélioration de l'environnement des affaires** » et « **rationalisation énergétique** ».

En matière de consolidation fiscale, l'effort en recettes du gouvernement est, entre autres, axé sur un renforcement des recettes douanières et fiscales. **En février, l'Égypte a ainsi amendé sa réglementation douanière** dans le but de lutter contre les déclarations erronées sur la valeur des marchandises et de lutter contre la contrebande. **Elle a également augmenté ses droits de douanes à plusieurs reprises**. La réalisation emblématique du gouvernement reste cependant **l'adoption de la TVA à la fin du mois d'août**, qui devrait permettre, à terme, d'accroître les revenus fiscaux annuels d'un montant compris entre 1,1 et 1,3% du PIB. Parallèlement à la TVA, **le gouvernement a adopté en septembre une loi temporaire sur le règlement des différends fiscaux** qui pourrait rapporter 15 Mds LE supplémentaires en 2016/17.

En dépenses, l'effort repose, d'une part, sur **la réforme du service public** adoptée en août ainsi que sur **la désindexation des salaires et des bonus dans le budget** et, d'autre part, sur **la poursuite de l'élimination graduelle des subventions à l'énergie**, qui s'est traduite par la hausse des prix de l'électricité en juillet et de celle des produits pétroliers (essence, diesel, gaz naturel) en novembre.



Lettre économique d’Egypte n°67 – Décembre 2016 © DG Trésor

En matière d’investissement, la réalisation emblématique du gouvernement restera **la libéralisation du taux de change en novembre** qui devrait permettre de restaurer la liquidité sur le marché des devises et ainsi favoriser la production et l’afflux d’IDE. Un décret présidentiel adopté en octobre a permis **la création d’un « Conseil Suprême pour les Investissements »** présidé par le Président Sissi dont les objectifs sont de superviser les politiques publiques en matière d’investissement et de prendre des mesures pour éliminer les obstacles auxquels font face les investisseurs. A l’occasion de sa première réunion, ce Conseil a adopté **17 mesures de soutien aux investissements**. Parmi celles-ci, on note des exonérations fiscales pour les agriculteurs et les producteurs dans les secteurs stratégiques, la suspension de la taxe sur les plus-values boursières pour 3 années supplémentaires ou encore l’émission de licences industrielles provisoires d’une durée d’un an. Enfin, **les décrets d’application de la loi sur la sécurisation des transactions financières ont été adoptés en juillet**. Cette loi permet d’utiliser des actifs tangibles comme garanties et devrait donc faciliter l’accès au crédit des PME.

En matière énergétique, on notera que **les décrets d’application de la loi relative à la libéralisation du secteur électrique ont été adoptés fin mai**. Cette loi crée un marché de gros de l’électricité en autorisant les fournisseurs d’électricité à vendre directement leur production aux clients industriels. Sur le marché gazier, des changements sont attendus suite à l’approbation par le gouvernement d’un projet de loi spécifique en octobre 2015 et dont la mise en place est prévue avant la fin de l’année 2017. **Cette loi contient notamment de nouvelles dispositions visant à instaurer un cadre légal permettant la libéralisation du commerce de gaz naturel**. Du côté des énergies renouvelables, on notera que la phase 2 du programme de tarif de rachat associé (*feed-in tariff, FIT*) voit **l’introduction d’un arbitrage international dans la résolution de conflits pour les projets photovoltaïques**, ce qui a permis de relancer plusieurs projets après l’échec de la phase 1.

Relations bilatérales

Visite du président Sissi au Portugal

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr



Le président Abdelfattah Al Sissi a effectué une visite officielle de trois jours au Portugal les 20, 21 et 22 novembre 2016. A cette occasion, il a rencontré son homologue Marcelo Rebelo De Sousa, le Premier Ministre, le président du Parlement, le maire de Lisbonne, des hommes d’affaires ainsi que des représentants des milieux scientifique et académique.

Une rencontre entre le président Sissi et une importante délégation commerciale a eu lieu à Lisbonne le 22 novembre. Elle a vu la participation de hauts-représentants des principales entreprises portugaises dans les secteurs de l’ingénierie, la pétrochimie, les NTIC la construction, les énergies renouvelables, l’agroalimentaire, la finance et la défense. A cette occasion, le président Sissi a mis en avant les opportunités d’investissements en Egypte, notamment dans la Zone Economique du Canal de Suez, et a souligné les efforts menés par son gouvernement en termes de réforme économique. On notera d’ailleurs qu’un conseil des affaires égypto-portugais est en cours de création.

Le Portugal est un partenaire économique modeste de l’Egypte. S’ils restent peu élevés, les échanges commerciaux bilatéraux ont néanmoins augmenté de 16,5% entre 2010 et



Lettre économique d’Egypte n°67 – Décembre 2016 © DG Trésor

2015 pour atteindre 194 M €. En 2015, le Portugal serait ainsi le 35^{ème} client et le 55^{ème} fournisseur de l’Egypte.

D’après le ministre égyptien de l’Industrie, le stock d’IDE portugais en Egypte s’élèverait à 404 M € et serait concentré dans les secteurs de la production de ciment (achat d’une usine à El Amraya par CIMPOR en 2001), les NTIC, la construction et le prêt-à-porter. Ce montant, relativement faible, est lié à la quasi-absence de flux d’IDE depuis 2008/09, d’après les données de la Banque Centrale d’Egypte. Ceci étant, on notera que les ambitions des investisseurs portugais sur le continent sont réelles : d’après le cabinet Ernst & Young, le nombre de projets d’investissement lancés par les entreprises portugaises en 2014 sur le continent africain (28) aurait plus que doublé par rapport à l’année précédente.

Enfin, l’Egypte a accueilli ≈8000 touristes portugais en 2015, un nombre certes très faible mais en forte croissance (+51%).

Politiques publiques

Lancement du « Club Ville Durable » Egypte

Ludovic Haren

ludovic.haren@dgtresor.gouv.fr



Organisée par le Service économique avec l’appui de l’AFD, de Business France, de l’Institut Français et de la CCIFE, la réunion de lancement d’un « Club Ville Durable » a eu lieu le 8 décembre au Caire. La création de ce club s’inscrit dans la lignée des événements organisés dans ce domaine en 2016 : organisation d’un séminaire sur la ville durable en mars, visite d’une délégation de la task force « ville durable » du Medef International et signature d’un accord portant sur la mise en place d’un bureau d’expertise conjoint dans le domaine de la ville durable en septembre. Elle fait suite à des initiatives similaires menées en Côte d’Ivoire (Abidjan), en Inde et aux Philippines (Manille).

14 sociétés françaises opérant en Egypte dans différents secteurs d’activité en lien avec le développement urbain ont participé à cette première réunion : Alstom, Engie, Thales, Orange, GE Grid Solutions, Suez, Poma, Colas Rail, Saint Gobain Gyproc, SETEC, TSO, Suez Cement, CSSI / GEIS et ETF.

A cette occasion, les modalités de fonctionnement du club ont été définies. En l’occurrence, la participation se fera sur une base volontaire et sera ouverte à toute filiale française présente en Egypte ou venant de manière régulière dans le cadre de projets. Les échanges se feront dans un cadre informel. Enfin, un comité de pilotage sera mis en place pour préparer les travaux du club et coordonner ses activités.

L’ensemble des participants a mis en évidence l’intérêt de ce club : promotion de l’offre française, identification en amont des projets et des potentialités, développement de synergies entre entreprises favorisant une approche transversale et intégrée, identification des interlocuteurs utiles, possibilité de contribuer à la définition des grands projets de développement urbain en Egypte, mise en place d’une offre complète et adaptée.

D’ores et déjà, les entreprises présentes ont manifesté leur souhait de voir organiser, début 2017, des opérations à destination des autorités en charge du projet de la nouvelle capitale administrative et de la Zone Economique du canal de Suez. Par ailleurs, le « Club Ville Durable » envisage d’organiser un événement sous son parrainage en marge de la première édition du salon Batimat Egypte qui aura lieu du 9 au 11 mars 2017 au Caire. **La prochaine réunion du club a été fixée au 22 janvier 2017.**



Brèves et indicateurs

Brèves économiques

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr

- L'indice PMI s'est établi à 41,8 au mois de novembre 2016, contre 42 au mois précédent. Ce score marque **un quatorzième mois consécutif de dégradation de l'activité dans le secteur privé hors hydrocarbures**.

- Calculée en glissement annuel, l'inflation est passée de 13,6% à la fin du mois d'octobre à 19,4% à la fin du mois de novembre. **Il s'agit du plus fort taux d'inflation jamais enregistré depuis juillet 2008**.

- Le taux de chômage a été ramené de 12,8 % de la population active au troisième trimestre 2015 à **12,6 % de la population active au troisième trimestre 2016**.

- **Le nombre des touristes et celui des nuitées touristiques ont baissé respectivement de 43,2% et de 59,5%** entre les quatre premiers mois de l'année fiscale 2015/2016 et les quatre premiers mois de l'année fiscale 2016/2017.

- **Le montant des recettes dégagées par l'exploitation du Canal de Suez a baissé de 4,8%** entre les quatre premiers mois de l'année fiscale 2015/2016 et les quatre premiers mois de l'année fiscale 2016/2017.

- Le déficit public a été ramené de 78,3 Mds LE (**soit 2,8% du PIB**) au cours des trois premiers mois de l'année fiscale 2015/2016 à 76,8 Mds LE (**soit 2,4% du PIB**) au cours des trois premiers mois de l'année fiscale 2016/2017.

- S&P a maintenu à l'identique la note souveraine de l'Égypte (B-/B). **La perspective dont elle est assortie a été relevée de « négative » à « stable »**.

- L'Égypte a augmenté ses droits de douane sur plus de 350 produits d'importation en décembre. D'après le ministère des Finances, **cette mesure devrait rapporter au moins 6 Mds LE (≈320 M \$) supplémentaires par an à l'Etat**.

- La Banque Centrale d'Égypte et la Banque populaire de Chine ont signé **un accord d'échanges de devises d'une valeur de 18 M CNY (≈2,62 Mds \$)**. D'une durée initiale de 3 ans, cet accord pourrait faire l'objet d'une reconduction par consentement mutuel.

- Les avoirs extérieurs (hors avoirs en or) de la Banque Centrale sont passés de 16,42 Mds \$ à la fin du mois de novembre 2015 à 23,06 Mds \$ à la fin du mois de novembre 2016. **Ils atteignent ainsi leur plus haut niveau depuis septembre 2011**.



Brèves et indicateurs

Indicateurs

Indicateurs trimestriels		Avril-Juin 2015	Juil-Sept 2015	Oct-Dec 2015	Jan-Mars 2016	Avril-Juin 2016
Taux de croissance réel du PIB (y/y) aux prix du marché		3,3	5,1	3,8	3,6	4,5
Comptes externes en Mds USD	Solde commercial	-9,5	-9,9	-9,6	-9,9	-8,3
	<i>dont hydrocarbures</i>	-1,2	-1,1	-1,2	-0,6	-0,8
	Balance des services	0,8	1,7	0,5	0,2	0,2
	<i>Revenus du tourisme</i>	1,9	1,7	1	0,6	0,5
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,3	1,4	1,3	1,2	1,2
	Transferts privés (nets)	4,9	4,3	4	4,1	4,4
	Compte courant	-3,8	-3,9	-5	-5,5	-4,2
	Compte de capital et financier	11,3	1,5	4,2	8,2	5,9
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1,3	1,4	1,7	2,8	1
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	1,4	-1,4	-0,2	0,08	0,2
	Balance des paiements	4,8	-3,7	0,3	-0,2	0,8
Indicateurs mensuels 2016		Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.
Inflation (y/y) en %	IPC urbain	14,0	15,5	14,1	13,6	19,4
	Inflation sous-jacente	12,3	13,3	13,9	15,7	20,7
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	11,75	11,75	11,75	11,75	14,75
	Taux de refinancement	12,75	12,75	12,75	12,75	15,75
Taux de change moyenne mensuelle	LE pour 1EUR	9,83	9,95	9,95	9,80	17,15
	LE pour 1USD	8,88	8,88	8,88	8,88	15,91
Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois		15,54	16,56	19,59	19,04	23,06

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique du Caire (adresser les demandes à jerome.baconin@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique du Caire

Adresse : 10 rue Sri Lanka – Zamalek – Le Caire

Rédigée par : Laurent Boulan, Ludovic Haren

Revue par : Guilhem Roger

Version du 12/12/2016